

## A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE CM2

### Parents,

Votre enfant sera scolarisé(e) à la rentrée au Collège Trianon - François.  
Les inscriptions se feront selon le calendrier ci-après.

Votre présence est absolument obligatoire ainsi que celle de l'élève concerné.

DATES	HORAIRES	SALLE	ETABLISSEMENTS CONCERNES
Mardi 25 juin 2024	08h00 - 12h00 14h00 - 16h00	A01	ECOLE de Morne Pitault A et B ECOLE de CHOPOTTE ECOLE Emmanuel BRUNO ECOLE Anne MARC ECOLE DUMAINE
Mercredi 3 juillet 2024	08h00 - 12h00		Inscriptions en 6 <sup>ème</sup> retardataires et dérogations ( <i>Tous les niveaux</i> )
Vendredi 5 juillet 2024			

### PIECES A FOURNIR :

- ✚ 6 photos d'identité récentes (*inscrire le nom et prénom de l'élève au dos de chaque photo*)
- ✚ 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou de la page du livret de famille le concernant
- ✚ 1 photocopie de la page du livret de famille concernant les responsables légaux et de l'élève
- ✚ Copie des pages de vaccinations à jour du carnet de santé de l'élève
- ✚ Dossier scolaire remis par l'école primaire (sans les devoirs et évaluations)
- ✚ Le cas échéant, toute pièce juridique utile justifiant de la garde de l'élève
- ✚ 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2024-2025
- ✚ 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- ✚ 1 RIB au nom du responsable légal

Une participation volontaire de 5€ pour le Foyer Socio-Educatif (FSE) en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE JENES FWANSWA Collège TRIANON

Le Principal

## INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES DE 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

PARENTS,

**Les élèves dont les parents ne sont pas à jour de la demi-pension ne seront pas réinscrits.**

La réinscription de votre enfant se fera selon le planning indiqué aux horaires suivants EN SALLE A01 :

- Mardi 25 juin 2024 (6<sup>ème</sup>) : 8h00-12h00 et 14h00-16h00
- Mercredi 26 juin (5<sup>ème</sup>) : 8h00-12h00
- Jeudi 27 juin (3<sup>ème</sup>) : 8h00-12h00 et 14h00-16h00
- Vendredi 28 juin (4<sup>ème</sup>) : 8h00-12h00

### Pièces à fournir :

Vous devrez mettre les pièces demandées dans une enveloppe avec nom, prénom et classe de votre enfant.

- ✚ 4 photos avec nom et prénom au dos.
- ✚ 1 attestation d'assurance 2024/2025.
- ✚ La photocopie du livret si changement d'état civil.
- ✚ Document juridique si cela est nécessaire (garde alternée, changement de responsable légal).

Pensez à signer la fiche siècle et préciser également, les noms et prénoms des personnes autorisées à récupérer l'élève. Le surveillant devra alors notifier les informations sur la fiche de l'élève.

Pour les retardataires, vous avez la possibilité d'effectuer l'inscription :

- Mercredi 3 juillet 2024 de 8h00-12h00 en salle A01
- Vendredi 5 juillet 2024 de 8h00-12h00 en salle A01

François, le jeudi 24 juin 2024

Le Principal

## **A L'ATTENTION DES PARENTS**

### **TENUE REGLEMENTAIRE**

↓ **FILLES** : Pantalon « noir ou bleu foncé non délavé »,  
**Ou jupe bleu foncé de longueur décente**

**Polo bleu avec le logo de l'établissement.**

↓ **GARCONS** : Pantalon « noir ou bleu foncé non délavé » ajusté à  
**la taille avec une ceinture**

**Polo bleu avec le logo de l'établissement.**

**Par mesure d'hygiène les sous-vêtements (caleçons, boxer, slips, soutien-gorge) ne doivent pas être apparents.**

**N.B : noir soutenu : noir ou bleu uni soutenu (pas de gris, pas de bleu clair, pas de motif et pas de délavé).**

#### **RESTAURATION SCOLAIRE :**

☞ Votre enfant rentre en 6<sup>è</sup> et sera ½ pensionnaire

☞ L'inscription à la demi-pension aura lieu **UNIQUEMENT** le jour de l'inscription soit **le Mardi 25 juin de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au service de l'INTENDANCE.**

**Et pour les retardataires les mercredi 3 juillet et vendredi 5 juillet de 8h00 à 12h00.**

☞ Vous devez vous munir de la somme de 54 € en chèque ou en espèces(l'appoint) pour 20 repas (cantine du mois de septembre 2024 dont 10 € pour la carte + 1 RIB au nom du responsable légal.

François, le jeudi 20 juin 2024

Le Principal